

**CLUB DES BICHONS
ET DES PETITS CHIENS LIONS
En charge du RATIER DE PRAGUE**

**REGIONALE D'ELEVAGE
NANTES
SAMEDI 9 DECEMBRE 2023**

*Club fondé le 18 Novembre 1947
Seule Association reconnue officiellement en France
pour diriger l'élevage des Bichons
et des Petits Chiens Lions*

*Affilié à la Société Centrale Canine,
agréé par le Ministère de l'Agriculture*

***Siège social :
58, route de Lignières - 18200 ORVAL
Tél. : 07.81.67.03.53
e-mail : club.bichons.pcl@sfr.fr***

ÉDITO

Chers adhérents et exposants,

Le Club des Bichons et Petits Chiens Lions en charge du Ratier de Prague ainsi que vos délégués régionaux Isabelle, Cédric et Patricia ont le plaisir de vous recevoir à notre Régionale d'élevage de Nantes.

Nous vous souhaitons une excellente journée entre passionnés de nos races et nous remercions Annie Veyrier qui a accepté de juger notre Régionale Bonne chance à tous.

JUGE

JUGE : Mme Annie VEYRIER,

Examineurs du TAN :

Mme Isabelle PAILLARD, Cédric et Patricia COLFERAI

PROGRAMME DE L'EXPOSITION

12H00 : Apéritif offert par le Club

14H00 : Début des jugements (REGIONALE & Confirmation)

16H30 : Remise des récompenses

Désignation du Meilleur chien de chaque race.

Désignation du Meilleur chien de la régionale

Responsable bien-être animal : Mme Isabelle PAILLARD

RÉCOMPENSES

Une rosace BIS toutes variétés

Une rosace au Meilleur Jeune toutes variétés

Une rosace à tous les Meilleurs de chaque variété

Une récompense au Meilleur Baby et Meilleur Puppy

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Le certificat de vaccination antirabique, en cours de validité, sera exigé à l'entrée de l'exposition par les Services Vétérinaires

EXTRAITS DU REGLEMENT GENERAL DES EXPOSITIONS

Avec attribution du CACC

ARRIVEE ET JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 14h00. Les jugements commenceront à 16h00.

SORTIE DES CHIENS – Libre pour les RE.

TRES IMPORTANT – PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résidant en France

Pour les chiens de la 2^{ème} catégorie, les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux Services Vétérinaires départementaux la photocopie du certificat de vaccination antirabique de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

La validité du certificat débute :

En cas de primo-vaccination : 1 mois après la date de délivrance. Les dates du début et de la fin de validité doivent être portées sur le certificat.

En cas de vaccination de rappel : le jour même de la vaccination, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Avis aux exposants résidant à l'étranger

1) Le service des douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquies à caution et le versement des frais correspondant.

2) L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins 3 mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré, et hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

ANNULATION – Les frais de l'exposition étant engagés dès maintenant, les exposants ne pourront être remboursés des frais de leur engagement même si l'exposition ne pouvait avoir lieu en raison de cas de force majeure indépendamment de la volonté des organisateurs ou d'un événement fortuit et imprévisible.

REFUS D'ENGAGEMENT – La société organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre.

DROITS D'ENGAGEMENT – Ils doivent être réglés en même temps que l'envoi du bulletin d'engagement et resteront acquis à la société organisatrice même si le chien ne peut se présenter. Chaque exposant recevra un accusé de réception.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé.

Toute distribution de prospectus, quel qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

JUGEMENTS – Ils sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le jury en cas de défaillance d'un ou plusieurs juges. Chaque exposant recevra une appréciation écrite. Tous les chiens seront dans un premier temps jugés, qualifiés et classés. Aux termes des jugements, les chiens classés reviendront défiler sur le ring d'honneur pour y recevoir leurs récompenses.

RESPONSABILITE – La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc..., et cela en quelque cas et pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant qu'à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations)

CONFIRMATIONS – Age de la confirmation : 12 mois minimum au jour de l'exposition. Tous les chiens à confirmer devront être lisiblement tatoués, le volet délivré par le tateur ou le vétérinaire, modèle SCC devra être présenté au juge confirmateur avec le certificat de naissance du chien ainsi que le formulaire d'examen de confirmation.

RECLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivés et être accompagnés d'une caution de 76,22 € qui restera acquise à la société organisatrice, si après examen, elles sont reconnues sans fondement.

PROTECTION DES DONNEES

Par la signature du formulaire, vous autorisez le club à communiquer vos coordonnées à nos prestataires (mise à jour du site internet, réception bulletin, portées, saillies ...)

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvovirus et la toux de chenil

NOUVEAUX TITRES : CHAMPION DES EXPOSITIONS NATIONALES JEUNE ET VETERAN

TITRES OBTENUS DANS DES EXPOSITIONS NATIONALES - CACS					
TITRE	CONDITIONS	Test comportement	Tests santé + BREATH	+ Résultats en ExpositionS	Accès classe champion
Champion de France Jeune	1er Excellent classe jeune mâle et femelle par race au championnat de France SCC ou à la Nationale d'Elevage	Oui	Oui	Non	NON
Champion de France Vétéran	1er Excellent en classe vétéran mâle et femelle par race au championnat de France ou à la Nationale d'Elevage	Oui	Non	Non	NON
Champion des Expositions Nationales	6 CACS obtenus lors des expos à CAC exclusivement (dont 1 en « spéciale ») Sous trois juges différents Tous les CACS doivent être obtenus en expositions NATIONALES (obtenus en 24 mois maximum) IMPORTANT à compter du 09 Juillet 2019 L'obtention de 2 Réserves de CACS dans le cadre de "Spéciales de Race" équivaut à 1 CACS de "Spéciale"	Oui	Oui	1 excellent classé lors de la Nationale d'Elevage 1er, 2e, 3e ou 4e dans les classes Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Champion)	OUI
Nouveaux titres NATIONAUX - mise en place 1 juin 2023					
Champion de France JEUNE des EXPOSITIONS NATIONALES	3 CACS-J - en Exposition Nationales - sous 3 juges différents	Oui	Oui	Non	NON
Champion de France VETERAN des EXPOSITIONS NATIONALES	3 CACS-V - en Exposition Nationales - sous 3 juges différents	Oui	Non	Non	NON

Pour toute demande d'homologation de ces titres, le chien devra **obligatoirement** être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger) et être identifié **ADN**, la présence de l'empreinte génétique devant être enregistrée dans notre base de données.

Les conditions (santé, performances) appliquées pour l'homologation du titre de champion sont celles choisies par le club de race pour l'année de l'obtention du/des résultat(s) permettant l'obtention du titre de champion. (Exemple : si le 1er Excellent classe Jeune a été obtenu en 2018, nous appliquerons les conditions choisies par le club de race pour l'année 2018).

RÈGLEMENT DU TITRE DE CHAMPION DU CLUB

Ce titre de Champion du Club n'étant pas un titre SCC mais un concours interne au Club, il ne pourra pas figurer sur les pedigrees. Ni à l'inscription en classe Champion dans les autres expositions françaises ou étrangères.

L'objectif du Titre de CHAMPION DU CLUB est d'attribuer une distinction aux manifestations : Régionale d'élevage et spéciale organisés par le club. Le qualificatif excellent peut servir à l'inscription dans la grille de cotation.

Il sera attribué aux RE à chaque meilleur mâle et femelle : 1 CACC et aux seconds : R.CACC., entre la classe intermédiaire et ouverte.

Juste le dossier complet permettra de prétendre au titre.

Un chien déjà CHAMPION DU CLUB ne pourra obtenir le CACC : il reviendra à la R.CACC.

TITRE DE CHAMPION DU CLUB

Le titre de Champion du Club sera décerné aux mâles et aux femelles de chaque race ayant obtenu les récompenses suivantes sous 3 juges différents : 1 CACC/RE + 1 CACS/Spéciale

+ Un Excellent /NE

MEILLEUR JEUNE DU CLUB DE L'ANNEE

Un 1er Excellent /RE + un 1^{er} Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

MEILLEUR VETERAN DU CLUB DE L'ANNEE

Un 1^{er} Excellent/RE + un 1^{er} Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

Pour obtenir ces titres ou Diplômes : le chien devra présenter un pedigree 3 générations, Etre au minimum cotation 2 + TAN + ADN + Examen des tares oculaires de moins de 2 ans (Bichon Frisé – Bichon Havanais)

Sauf chien de plus de 8 ans en classe vétérans

Si dans les deux ans* après l'obtention du premier CACC, le chien ne peut faire homologuer son titre pour cause de dossier incomplet : c'est le chien ayant obtenu la R-CACC qui pourra faire homologuer le titre

(* délai de deux ans : on entend par espace de deux ans : le délai qui peut s'écouler en amont ou en aval de la date d'obtention du CACC)

Ce règlement s'appliquera à partir d'Octobre 2021 et devra être revu les années suivantes en fonction du nombre de Régionale d'élevage.

Seuls les chiens appartenant aux adhérents du Club, peuvent prétendre à ces titres.

Renseignements et envoi des dossiers à Josiane Kriegel – email : nisjotial@orange.fr
20, rue des alouettes – 34340 MARSEILLAN – Tél. 06 16 82 31 52

POINTS DE NON CONFIRMATION

BICHON MALTAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 65 du 13/11/2015

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 19-26 cm pour les mâles et 18-25 cm pour les femelles

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Divergence ou convergence marquée des axes crânio-faciaux (crâne en forme de pomme)

ROBE :

- Toute teinte autre que blanche, excepté ivoire pâle.
- Taches de différentes couleurs, quelle que soit leur taille.
- Yeux vairons.
- Dépigmentation totale de la truffe ou truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation totale des paupières.
- Poil frisé.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.
- Prognathisme supérieur ou inférieur avec perte de contact.
- Anourie ou brachyourie, tant congénitale qu'artificielle

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON FRISÉ

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 215 du 02.09.2016

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure :
Pour les mâles : 25-30 cm – Pour les femelles : 23-29 cm
- Toute trace de nanisme

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Yeux petits, globuleux ou en amande.
- Construction d'ensemble tendant vers un carré.
- Queue enroulée ou écourtée.

ROBE :

- Coloration dans la fourrure pour les sujets de plus de 12 mois
- Yeux trop clairs ou vairons.
- Truffe, bord des lèvres ou des paupières totalement dépigmentées
- Manque total de structure du poil frisée

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Absence d'1 ou plusieurs incisives ou canines

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON HAVANAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 250 de 31/10/2016

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race)
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de + ou – 1 cm due à l'incertitude de mesure : entre 21 cm et 29 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Membres antérieurs : la distance entre le coude et le sol ne doit pas être plus grande que celle entre le coude et le garrot.

ROBE :

- Couleurs autres que celles indiquées dans le standard
- Bord des paupières dépigmenté
- Truffe ladrée

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie
- Entropion, ectropion
- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

RATIER DE PRAGUE

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 363 du 17/05/2019

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
 - Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, supérieure à 26 cm ou inférieure à 18 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles tombantes.
- Dos et reins fortement arqués (voussés)
- Tête en forme de pomme. Museau trop court.

ROBE :

- Plaques glabres n'importe où sur le corps.
- Absence de marques feu en tête chez les individus marqués de fauve.
- Grande tache blanche sur la poitrine (plus de 2 cm²), taches blanches n'importe où sur le corps ou sur les membres.
- Robe fortement charbonnée au point d'opacifier les marques feu.
- Yeux bleus ou jaune très clairs
- Présence de bleu sur plus de 50% de l'iris chez les sujets merles

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur
- Fontanelle ouverte.
- Plus de 4 dents manquantes (sauf P1 et M3), 2 incisives manquantes ou plus

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON BOLONAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 196 du 13/11/2015

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).

- Taille non comprise dans les limites du standard : avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure.
 - entre 25 à 33 cm pour les mâles et 22 à 32 cm pour les femelles

ROBE :

- Toute couleur autre que blanc
- Taches ou mouchetures
- Yeux vairons
- Dépigmentation de la truffe. Truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation des paupières sur les deux yeux

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Anourie
- Brachyourie, tant congénitale qu'artificielle
- Prognathisme inférieur très prononcé laissant entrevoir les dents et altérant l'aspect du museau.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

PETIT CHIEN LION

Adoptés par la SCC 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n°233 du 02/04/2004

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 25 et 33 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Nez retroussé
- Yeux : petits, en amande, globuleux
- Oreilles insuffisamment longues ou démunies de franges
- Queue enroulée en anneau

ROBE :

- Yeux trop clairs ou vairons.
- Dépigmentation totale ou partielle de la truffe, du bord des lèvres et des paupières ou couleur autre que le noir, ou couleur autre que marron foncé pour les robes marrons et dérivées.
- Poil : trop court, bouclé, absence d'ondulation.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou d'une canine
- Absence non consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure).
- Absence consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure)
- Absence d'une carnassière (PM4 supérieure, M1 inférieure) ou d'une autre molaire sauf M3.
- Prognathisme supérieur ou inférieur

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

Statistiques des chiens inscrits

9e GROUPE

BICHON MALTAIS	14
PUPPY MALES.....	De 1 à 1..... 1
JEUNE MALES.....	De 2 à 2..... 1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 3 à 4..... 2
OUVERTE MALES.....	De 5 à 5..... 1
NE CONCOURANT PAS MALES.....	De 6 à 6..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 7 à 7..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 8 à 8..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 9 à 9..... 1
TAN FEMELLES.....	De 10 à 14..... 5
BICHON HAVANAIS	30
PUPPY MALES.....	De 15 à 16..... 2
JEUNE MALES.....	De 17 à 18..... 2
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 19 à 19..... 1
OUVERTE MALES.....	De 20 à 22..... 3
CHAMPION MALES.....	De 23 à 23..... 1
VETERAN MALES.....	De 24 à 24..... 1
BABY 3/6 FEMELLES.....	De 25 à 28..... 4
PUPPY FEMELLES.....	De 29 à 29..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 30 à 39..... 10
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 40 à 40..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 41 à 44..... 4
BICHON A POIL FRISE	5
JEUNE MALES.....	De 45 à 45..... 1
OUVERTE MALES.....	De 46 à 47..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 48 à 49..... 2
PETIT CHIEN LION	1
CHAMPION FEMELLES.....	De 50 à 50..... 1
RATIER DE PRAGUE	1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 51 à 51..... 1

Soit 51 chiens inscrits pour 25 races dans le 9e Groupe

Soit 51 chiens inscrits pour 25 classes à l'exposition de R.E. Bichons et petit chien lion - Nantes (44)

JURY

Mme VEYRIER Annie (45)

BICHON MALTAIS

CLASSE PUPPY Mâles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 2
CLASSE JEUNE Femelles : 1
CLASSE OUVERTE Femelles : 1

CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE OUVERTE Mâles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

BICHON HAVANAIS

CLASSE PUPPY Mâles : 2
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1
CLASSE CHAMPION Mâles : 1
CLASSE BABY 3/6 Femelles : 4
CLASSE JEUNE Femelles : 10
CLASSE OUVERTE Femelles : 4

CLASSE JEUNE Mâles : 2
CLASSE OUVERTE Mâles : 3
CLASSE VETERAN Mâles : 1
CLASSE PUPPY Femelles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

BICHON A POIL FRISE

CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE OUVERTE Femelles : 2

CLASSE OUVERTE Mâles : 2

PETIT CHIEN LION

CLASSE CHAMPION Femelles : 1

RATIER DE PRAGUE

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1

BICHON MALTAIS

CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie

TRES PROMETTEUR **1** **UN-PTI-LORD DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN**
LOF : 026027 Tat : 250268780855458 né le 09/06/2023 (MY-LORD DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN X POESIE VOM BLAUEN PLANET BLUMCHEN) Prod. Mme DIRSCHERL Nicole Prop. Mme DIRSCHERL Nicole
Meilleur Puppy

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie

1er EXCELLENT **2** **TRIOMPHE DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN**
LOF : 025542 Tat : 250268780578470 né le 29/10/2022 (SAMOURAI WHITE POESIE DE NISJOTIAL X RAIPONCE DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN) Prod. Mme DIRSCHERL Nicole Prop. Mme DIRSCHERL Nicole
Meilleur Jeune

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie

2e EXCELLENT **3** **TAO**
LOF : 024913/02117 Tat : 250269590800552 né le 01/05/2022 (PERSEE DE L'ADOREE PENELOPPE X MA PERLE BLANCHE DE L'ADOREE PENELOPPE) Prod. M. PASCOET Daniel Prop. Mme SIMONEAU-LE SAGER Angélique

1er EXCELLENT **4** **TOP MODELE BABY DE L'ADOREE PENELOPPE**
LOF : 025264 Tat : 250268780426715 né le 08/07/2022 (CARMIDANICK POSITIVELY SILLY X ROSE-DE-NOEL DE L'ADOREE PENELOPPE) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie

1er EXCELLENT **5** **SITH WHITE POESIE DE NISJOTIAL**
LOF : 023933/02115 Tat : 250269610106220 né le 07/06/2021 (PHANTASMAGORIA BY GOLDEN BLANC X POESIE VOM BLAUEN PLANET ELENA) Prod. Mme KRIGEL Josiane Prop. Mme NOGUEIRA Marie
Meilleur de Race

CLASSE NE CONCOURANT PAS MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie

ABSENT **6** **NOUNOURS DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN**
LOF : 020537 Tat : 250268712668241 né le 15/10/2017 (LEADER-DP'S-ADORE DE NISJOTIAL X FAVORITE DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN) Prod. Mme DIRSCHERL Nicole Prop. Mme DIRSCHERL Nicole

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie

1er EXCELLENT **7** **TOPAZE DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN**
LOF : 025543 Tat : 250268780578453 née le 29/10/2022 (SAMOURAI WHITE POESIE DE NISJOTIAL X RAIPONCE DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN) Prod. Mme DIRSCHERL Nicole Prop. Mme DIRSCHERL Nicole

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie

1er EXCELLENT **8** **TI-AMO BABY ROSE DE L'ADOREE PENELOPPE**
LOF : 025266 Tat : 250268780426656 née le 08/07/2022 (CARMIDANICK POSITIVELY SILLY X ROSE-DE-NOEL DE L'ADOREE PENELOPPE) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie
Meilleur de sexe Opposé

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie

1er EXCELLENT **9** **SOURCE-DE-L'AMOUR DE L'ADOREE PENELOPPE**
LOF : 024247/03564 Tat : 250268743968079 née le 05/09/2021 ((CH) PETIT PRINCE DE L'ADOREE PENELOPPE X (CH) CARMIDANICK SOPHIE ELLIS-BEXTER) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie

CLASSE TAN FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie

- ABSENT 10 SOURCE-DE-VIE DE L'ADOREE PENELOPPE**
LOF : 024246/03563 Tat : 250268743968147 née le 05/09/2021 ((CH) PETIT PRINCE DE L'ADOREE PENELOPPE X (CH) CARMIDANICK SOPHIE ELLIS-BEXTER) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie
- ABSENT 11 TOMYRIS DE L'ADOREE PENELOPPE**
LOF : 025644 Tat : 250268780478453 née le 29/12/2022 (PERSEE DE L'ADOREE PENELOPPE X CARMIDANICK SOPHIE ELLIS-BEXTER) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie
- ABSENT 12 TZIGANE DE L'ADOREE PENELOPPE**
LOF : 025262/03644 Tat : 250268780348082 née le 05/06/2022 (MERCUES DE L'ADOREE PENELOPPE X LITTLE BABY LOVE DE L'ADOREE PENELOPPE) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie
- ABSENT 13 VALMA'S SIGNATURE TAHITI**
LOF : 024910/03622 Tat : 250268780347592 née le 31/03/2022 (PETIT PAUL DU CLOS DES TROIS RIVIERES X OPIUM BY ANGEL FOREVER DU CLOS DES TROIS RIVIERES) Prod. Mme PELLERIN Valérie Prop. Mme MARLIERE Lysiane
- ABSENT 14 VELVET TOUCH MELISSA**
RKF : 6548335 Tat : 643133000687716 née le 20/06/2022 (SUNN DE LION RYAN X ROYAL MENTAL NUXI LIGHT) Prod. Mme Mlle MIRONOVA D. Prop. Mlle JARDIN Salomé

BICHON HAVANAIS

CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie

- TRES PROMETTEUR 15 APOLLO HAVANOS DEPUTE**
Meilleur Puppy
LSVK : 0787/23 Tat : 992000002461559 né le 14/05/2023 (FLUFFY ATTRACTION HIS HIGHNESS FRODO X DITTE SVELNUSIS DRAUGAS) Prod. Mme LITVINAVICIENE Etmrya Prop. M. BITRIAN Jean-Eudes
- ABSENT 16 UTCHO DU HAUT DE LA RICHERAIS**
LOF : 012880 Tat : 250269591314218 né le 09/04/2023 (OUROUK AMIGO DEL HOMBRE X OCARINA DU HAUT DE LA RICHERAIS) Prod. Mme PAILLARD Isabelle Prop. Mme BOUZIN Guylaine

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie

- 1er EXCELLENT 17 TAJ MAHAL DEL REY RAKASHI**
Meilleur Jeune
LOF : 012718 Tat : 250268780656258 né le 27/12/2022 (SYLVEBARBE ENTSLEADER COEUR DE MASAI X POUSSY CAT DEL REY RAKASHI) Prod. Mme Mlle BONDIER Annie / GARCIA Catherine Prop. Mmes BONDIER Annie / GARCIA Catherine
- 2e EXCELLENT 18 UANITO DES NICHEES DE RIOPSE**
LOF : 012706 Tat : 250268780637250 né le 21/02/2023 (RIOPSE DES NICHEES DE RIOPSE X RADIEUSE DES NICHEES DE RIOPSE) Prod. Mme DRANCOURT Evelyne Prop. Mme PAILLARD Isabelle

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie

- 1er EXCELLENT 19 TIAGO DU BUISSON DE LA PASSEE**
LOF : 011920/00777 Tat : 250268780300677 né le 15/04/2022 (OUPS DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE X NOCIBE DU BUISSON DE LA PASSEE) Prod. Mme ROBINOT Corinne Prop. Mme STEF Nathalie

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie

- 2e EXCELLENT 20 AMAZING DANCE RAMON**
LOE : 2528220 Tat : 981098106534571 né le 31/10/2020 (JANKO BLACK-SNOW FLAKE X DARITZA DEL TACITO) Prod. M. PRADO PENA Luis Alberto Prop. M. COLFERAI Cédric

1er EXCELLENT	21	<u>KIRALYERDEI-BARSONY OLI</u>
Meilleur de Race		MET : P3452/22 Tat : 941000027309690 né le 23/06/2022 (LEKA GYONGYE ENRIKO X KIRALYERDEI-BARSONNY LITTLE KHALESSI) Prod. M. PAPP Janosne Prop. Mmes BONDIER Annie / GARCIA Catherine
3e EXCELLENT	22	<u>PRESLEY DES NICHEES DE RIOPSE</u>
		LOF : 009561/00669 Tat : 250268743169584 né le 19/11/2019 (TUDO BOM NUMEROBIS X ALMENDARES CORAZON) Prod. Mme DRANCOURT Evelynne Prop. Mme STEF Nathalie
CLASSE CHAMPION MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie		
1er EXCELLENT	23	<u>PITCHOUN DU BUISSON DE LA PASSEE</u>
		LOF : 008922/00650 Tat : 250268501648407 né le 25/03/2019 (MARYANN'S GOLDEN ROSES GUILTY OF LOVE X KIRALYERDEI-BARSONY IDEA FOLLE) Prod. Mme ROBINOT Corinne Prop. M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric
CLASSE VETERAN MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie		
1er EXCELLENT	24	<u>LUTINO DE LA TOUR DE SENLIS</u>
Meilleur Vétéran		LOF : 006474/00506 Tat : 250269606501464 né le 20/08/2015 (PUTUMAYO PRESENT'S DE TIENE TIMBAO X HUESCA DE LA TOUR DE SENLIS) Prod. Mme ROUQUETTE-TARDY Nadine Prop. Mmes BONDIER Annie / GARCIA Catherine
CLASSE BABY 3/6 FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie		
TRES PROMETTEUR	25	<u>DAKOTA HAVANOS PEDUTE</u>
		LSVK : 0862/23 Tat : 944125000013466 née le 15/08/2023 (AWESOME CHASE FLUFFY ATTRACTION X CUBA HAVANE FOOT) Prod. Mme ETMYRA LITVINAVICIENE Prop. Mme AUPETIT Sylvie
TRES PROMETTEUR	26	<u>GILE SVELNUSIS DRAUGAS</u>
		LSVK : HB 0834/23 Tat : 953010006475563 née le 21/07/2023 (ASTOR BLACK-SNOW FLAKE X DEAR MOKA SVELNUSIS DRAUGAS) Prod. Mme LAIMUTE IVANAUSKIENE Prop. M. BITRIAN Jean-Eudes
PROMETTEUR	27	<u>UN POINT C'EST TOI DEL REY RAKASHI</u>
		LOF : 013224 Tat : 250268780949984 née le 15/07/2023 (NUMBER ONE DEL REY RAKASHI X NIRVANA DE LA TOUR DE SENLIS) Prod. Mme Mlle BONDIER Annie / GARCIA Catherine Prop. Mmes BONDIER Annie / GARCIA Catherine
TRES PROMETTEUR	28	<u>UTAH-LIBERTY DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE</u>
		LOF : 013193 Tat : 250268780825982 née le 27/07/2023 (PRESLEY DES NICHEES DE RIOPSE X NOUCHKA DU CHIPINOEU) Prod. Mme STEF Nathalie Prop. Mme STEF Nathalie
CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie		
TRES PROMETTEUR	29	<u>UNIC MIRABELLE DU PRINTEMPS DES OLIVETS</u>
		LOF : 012971 Tat : 250268780834782 née le 29/05/2023 (ROMEO DU PRINTEMPS DES OLIVETS X BAHIA DE RHODE NIXIE) Prod. M. Mme GRAND Bernard et Christelle Prop. Mme STEF Nathalie
CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie		
3e EXCELLENT	30	<u>GIGI-GIOIA BIALE BURSZYTKI</u>
		PKR : IX.98050 Tat : 616093902119609 née le 29/06/2022 (ROMEO II VON AJACCIO X MATYLDA BIALE BURSZYTKI) Prod. Mme STOSIK Iwona Prop. M. COLFERAI Cédric
4e EXCELLENT	31	<u>TAHLIA DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE</u>
		LOF : 012540 Tat : 250269610519984 née le 22/12/2022 (LOVER DU ROYAUME DE MON PRINCE NOIR X SISSI IMPERATRICE DEL REY RAKASHI) Prod. Mme STEF Nathalie Prop. M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric
ABSENT	32	<u>TALIE DE LA PASSION D AMBRE</u>
		LOF : 012184/01321 Tat : 250269590787641 née le 07/07/2022 (RWANDA MUHANGA COEUR DE MASAI X OKARINA MASINI COEUR DE MASAI) Prod. Mme MASINI Ambre Prop. Mme VILLECHEN Clarisse

EXCELLENT

33 TEKILA LA MAISON DE PRIGAILLA

LOF : 012579/01330 Tat : 250268780487531 née le 23/09/2022 (OTIS DU BUISSON DE LA PASSEE X PRUNELLE DITE PHY'CELLE DU PRINTEMPS DES OLIVETS) Prod. Mme BITRIAN Sandrine Prop. Mme AUPETIT Sylvie

ABSENT

34 TESSIE DES TERRES DE PALLANNE

LOF : 012301/01334 Tat : 250269590871162 née le 25/09/2022 (SPICED RUM COEUR DE MASAI X O'DELYS DU BUISSON DE LA PASSEE) Prod. Mme TAUNAY BUCALO Gaëlle Prop. Mme VILLECHIEN Clarisse

EXCELLENT

35 TIT'CHATAIGNE LA MAISON DE PRIGAILLA

LOF : 012574 Tat : 250268780487519 née le 23/09/2022 (OTIS DU BUISSON DE LA PASSEE X PRUNELLE DU PRINTEMPS DES OLIVETS) Prod. Mme BITRIAN Sandrine Prop. M. BITRIAN Jean-Eudes

1er EXCELLENT

36 TRISKELE VON ZIRPEN

LOF : 012511/01345 Tat : 250269610685957 née le 06/11/2022 (PRESLEY DES NICHEES DE RIOPSE X P BROWNIE VON ZIRPEN) Prod. M. Mme BLONDEL Michel et Michèle Prop. Mme STEF Nathalie

EXCELLENT

37 UGUETTE DU MOULIN DE GONTARD

LOF : 012653 Tat : 250269591129091 née le 22/01/2023 (PITCHOUN DU BUISSON DE LA PASSEE X RIVIERE DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE) Prod. MM. DELACHESNAIS Frédéric / BROSSIER Jean Prop. M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric

EXCELLENT

38 UMI PEN AR ROZ BHZ

LOF : 012869 Tat : 250269591201550 née le 22/02/2023 (LEO DES FALAISES DU RECOU X SASSI VON ZIRPEN) Prod. Mlle DUMONT Caroline Prop. Mme PAILLARD Isabelle

2e EXCELLENT

39 UMIELA POWER DEL REY RAKASHI

LOF : 012803 Tat : 250268780656289 née le 22/02/2023 (LUTINO DE LA TOUR DE SENLIS X SAORY MISS DEL REY RAKASHI) Prod. Mme Mlle BONDIER Annie / GARCIA Catherine Prop. Mmes BONDIER Annie / GARCIA Catherine

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie

1er EXCELLENT

40 ZUZU FROM BOHEMICA LAND

CMKU : CLP/HAV/6193 Tat : 941000025001245 née le 17/05/2022 (DREAM-PUPPIES ORPHELIO X NELI FROM BOHEMICA LAND) Prod. Mme SMEJKALOVA Jana Prop. M. BITRIAN Jean-Eudes

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie

2e EXCELLENT

41 DEBORAH FROM BOHEMICA LAND

CMKU : 6305 Tat : 953010005875572 née le 23/06/2022 (TELZARO BILLY HAVANA X ELIZABETH FROM BOHEMICA LAND) Prod. Mme SMEJKALOVA Jana Prop. Mmes BONDIER Annie / GARCIA Catherine

1er EXCELLENT

42 REGINA LA REINA DU PRINTEMPS DES OLIVETS

LOF : 009722/01068 Tat : 250268743160393 née le 09/02/2020 (BAHIA DE RHODE GANDHI X MIEL DU PRINTEMPS DES OLIVETS) Prod. M. GRAND Bernard et Christelle Prop. M. COLFERAI Cédric

4e EXCELLENT

43 REGLISSE DE LA VALLEE DE FONDCOMBE

LOF : 009824/01243 Tat : 250269590124511 née le 02/03/2020 (HARRY POTTER DU BUISSON DE LA PASSEE X MAGIC MELODY DE LA VALLEE DE FONDCOMBE) Prod. Mme ROBINOT Julie Prop. Mme AUPETIT Sylvie

3e EXCELLENT

44 RIVIERE DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE

LOF : 009797/01101 Tat : 250269608502258 née le 11/03/2020 (LOVER DU ROYAUME DE MON PRINCE NOIR X MAIRA DES TROIS G) Prod. Mme STEF Nathalie Prop. M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric

BICHON A POIL FRISE

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie

1er EXCELLENT **45** **BAO TAURO KENNEL JP**

LSVK : 1679/23 Tat : 992000002460771 né le 06/03/2023 (MISOKO TAURO X AGATA TAURO)
 Prod. Mme JANUSKAUSKAITE PLUNGE Janita Prop. M. BOULLE Alain

Meilleur Jeune

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie

2e EXCELLENT **46** **SICHUAN DU TRISKELL BLANC**

LOF : 052644/03440 Tat : 250268502102213 né le 11/09/2021 (BRANDON DE CA LA QUIMETA
 X MALICIA DES PORTES DE HANAU) Prod. Mlle HUBO Maëlle-Amanda Prop. Mlle HUBO
 Maëlle-Amanda

1er EXCELLENT **47** **SUIS MOI SMARTIES**

LOF : 051872/03433 Tat : 250268743655558 né le 06/05/2021 (LE GAGNANT DU QUEBEC DE
 JODY X PLEASE LOVE ME PEARLY OF CASTLE MONTBLANC) Prod. Mme GODREAU
 Jennifer Prop. Mlle GUIGOT Audrey

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie

2e EXCELLENT **48** **RUBY DE LA VALLEE AUX PETITS CHIENS**

LOF : 051192/05318 Tat : 250269590217236 née le 03/10/2020 (BRANDON DE CA LA
 QUIMETA X JAVA DU DOMAINE DES NUITS DE SATIN) Prod. M. BOULLE Alain Prop. M.
 BOULLE Alain

1er EXCELLENT **49** **SUI BIAN DU TRISKELL BLANC**

LOF : 052645/05325 Tat : 250268502102059 née le 11/09/2021 (BRANDON DE CA LA
 QUIMETA X MALICIA DES PORTES DE HANAU) Prod. Mlle HUBO Maëlle-Amanda Prop. Mlle
 HUBO Maëlle-Amanda

Meilleur de Race

PETIT CHIEN LION

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie

1er EXCELLENT **50** **HOLLINSCLOSE'S LUCKY STAR**

KC : AW03251403 Tat : 956000010505098 née le 12/07/2019 (GWAIHIR'S INDY STAR VIA
 HOLLINSCLOSE X TEEJAY ROULETTE VIA HOLLINSCLOSE) Prod. Mme RICHARDSON
 Dawn Prop. Mme WATTEL Amandine

Meilleur de Race

RATIER DE PRAGUE

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie

1er EXCELLENT **51** **BONO CESKY POKLAD**

CMKU : PK/6989/22 Tat : 945000002339632 né le 27/03/2022 (NUGAT CESKY POKLAD X
 DRAHOKAMKA CESKY POKLAD) Prod. Mme GRUNEROVA Klara Prop. Mme SLAVIK Ilona

Meilleur de Race

Liste des exposants
R.E. Bichons et petit chien lion - Nantes (44) samedi 09 décembre 2023

A

AUPETIT Sylvie () 25-33-43

B

BITRIAN Jean-Eudes () 15-26-35-40

BONDIER Annie / GARCIA Catherine () 17-21-24-27-39-41

BOULLE Alain 15, rue du Levant 81140 VAOUR 45-48

BOUZIN Guylaine () 16

BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric La Poitevineière Le Moulin de Gontard 49510 BEAUPREAU EN MAUGES 23-31-37-44

C

COLFERAI Cédric 43, la Bizolais 35580 BAULON 20-30-42

D

DIRSCHERL Nicole 3205, route de Tartas 40500 AURICE 1-2-6-7

G

GUIGOT Audrey () 47

H

HUBO Maelle-Amanda 6, boulevard de Penthièvre 22380 ST CAST LE GUILDO 46-49

J

JARDIN Salomé 4 La Vallée 14700 VERSAINVILLE 14

M

MARLIERE Lysiane 28, rue du Général de Gaulle 59133 PHALEMPIN 13

N

NOGUEIRA Marie 2255, route de Vacquiers 31620 BOULOC 4-5-8-9-10-11-12

P

PAILLARD Isabelle La Richerais 2, rue de Bellevue 44850 MOUZEIL 18-38

S

SIMONEAU-LE SAGER Angélique () 3

SLAVIK Ilona () 51

STEF Nathalie La Pihourdière 35210 MONTAUTOUR 19-22-28-29-36

V

VILLECHIEN Clarisse () 32-34

W

WATTEL Amandine 35, rue Vincent Auriol 62300 LENS 50